

Nom : _____ Prénom : _____

Code candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B1



Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 minutes</i>	25 min environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée ; - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	35 min	/25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	45 min	/25
Production orale Épreuve en trois parties : - entretien dirigé ; - exercice en interaction ; - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	15 min environ <i>Préparation : 10 min pour la 3^e partie de l'épreuve.</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
Note minimale requise par épreuve : 5/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45 minutes

Note totale :	/100
----------------------	-------------



Partie 1

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 points



■ Consignes

Vous allez entendre 3 documents sonores, correspondant à des situations différentes.

Pour le premier et le deuxième document, vous aurez :

- 30 secondes pour lire les questions ;
- une première écoute, puis 30 secondes de pause pour commencer à répondre aux questions ;
- une deuxième écoute, puis 1 minute de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

■ Exercice 1

6 points

1. Quel a été le principal inconvénient du voyage de Paul ? 1 point
 - La nourriture.
 - La chaleur.
 - La longueur du voyage.

2. Combien de pays ont-ils visités ? 1 point
 - Cinq.
 - Six.
 - Seize.

3. Leur voyage s'est terminé : 1 point
 - en Argentine.
 - au Chili.
 - au Venezuela.

4. Quel sentiment éprouve Paul ? 1 point
 - Il est déçu de son voyage et content d'être rentré.
 - Il est content de son voyage et regrette d'être rentré.
 - Il est content de son voyage et content aussi d'être rentré.

5. L'été prochain, Paul partira en voyage avec Marie. 1 point
 - Vrai Faux On ne sait pas

6. Où pense-t-il aller ? 1 point
 - Dans un seul pays du Nord de l'Europe.
 - Dans deux pays du Nord de l'Europe.
 - Dans tous les pays du Nord de l'Europe.

■ Exercice 2

5,5 points

1. Ce document est : 1 point
- Une publicité pour une agence.
 - Le récit d'une expérience personnelle.
 - Un document informatif.
2. L'échange des logements se pratique : 1 point
- seulement à l'intérieur de la France.
 - seulement entre la France et l'étranger.
 - les deux.
3. À quel moment de l'année ? 1 point
-
4. Cette formule a plus de succès en France que dans les pays anglo-saxons. 1 point
- Vrai Faux On ne sait pas
5. Pour pouvoir faire cet échange, il faut : 1,5 point
- Signer un contrat.
 - Verser une somme d'argent comme garantie.
 - Trouver des dates communes.
 - Déclarer cet échange à la mairie.

■ Exercice 3

13,5 points

Vous allez entendre un document sonore. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions, puis vous entendrez deux fois l'enregistrement avec une pause de 3 minutes entre les deux écoutes. Après la deuxième écoute, vous aurez encore 2 minutes pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions, en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

1. Ce document a un caractère : 1 point
- sociologique.
 - économique.
 - touristique.
2. Le Mexique est un pays : 1 point
- très connu des voyageurs français.
 - peu connu des voyageurs français.
 - peu apprécié des voyageurs français.
3. Le journaliste conseille de visiter : 1 point
- le Yucatan et Mexico.
 - le Yucatan, Cancun et Mexico.
 - seulement Mexico.
4. L'avenue des Insurgés est : 1 point
- une des plus importantes de Mexico.
 - la plus longue de Mexico.
 - la plus ancienne de Mexico.
5. Combien de kilomètres mesure-t-elle ? 1 point
-
6. À Mexico la circulation automobile est : 1 point
- relativement peu importante.
 - très importante mais relativement facile.
 - très importante et très difficile.

**DOCUMENT DU CANDIDAT
ÉPREUVES COLLECTIVES**

7. Mexico comporte de beaux monument historiques : *1 point*
 Vrai Faux On ne sait pas
8. a) Quel est le nombre d'habitants ? *2 points*

- b) Que représente ce chiffre à l'échelle mondiale ? *1 point*

9. Les spectacles dont on parle ont lieu : *1 point*
 dans les nombreux théâtres de la ville.
 sur la place centrale de la ville.
 dans différentes rues et places de la ville.
10. Quel est le prix minimum d'un séjour d'une semaine au Mexique ? *1,5 point*
_____ euros, pour _____ semaine(s), vol inclus
 non inclus

Partie 2

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

25 points

■ Exercice 1

10 points

Avec un(e) ami(e), vous souhaitez suivre un cours de français langue étrangère en France pendant 4 semaines dans le but de vous préparer à l'examen du DALF.

Vous voulez un cours intensif et vous préférez que le cours ne dépasse pas 15 étudiants par classe. Par ailleurs, vous désirez loger en famille, faire des excursions dans des lieux connus, goûter aux spécialités gastronomiques locales, rencontrer des habitants de la région et surtout multiplier les occasions de parler français. Vous hésitez entre les deux organismes suivants :

	Centre de langue de Saint-Rémy de Provence	Centre de Linguistique de Carnac
Programme pédagogique	Français général : 15, 21, 23 ou 30 heures de cours par semaine. 13 niveaux au minimum, garantis toute l'année. Nombre moyen d'étudiants par classe : 8 à 12. Préparation au DELF, au DALF et au diplôme de langue de l'Alliance Française. Tous les examens, sauf le DALF se passent au Centre.	Pratique de la langue : –cours intensifs mensuels (4 semaines et plus) ; –cours semi intensifs semestriels (13 semaines) ; –cours collectifs sur mesure. Préparation au DELF et au DALF Effectifs par classe inférieurs à 13.
Hébergement	Au choix, en internat sur le campus (demi-pension ou pension complète) ou en externat (studio meublé).	Plusieurs formules : dans une famille française ; en résidence universitaire ; en studio indépendant ; dans un centre de séjour ; dans un foyer de jeunes travailleurs (de 16 à 25 ans) ; en hôtels de tourisme.
Activités culturelles	Dégustation de produits locaux dans les restaurants des environs et les fermes provençales. Visite de villages provençaux. Sur le campus : bibliothèque, « cyberdrome » (salle Internet), cinémathèque, gymnase, terrains de sport, foyer-bar.	Rencontres et sorties sportives ; excursions à Paris et dans les châteaux de la Loire ; spectacles ; ateliers hebdomadaires : musique, théâtre, danse, chant, vidéoclub, etc. Le célèbre « Tour du monde en 80 plats » : découverte des cuisines du monde préparées par les stagiaires.
Vivre avec les Français	Club « échange-langue » (échange d'heures de conversation avec des Français), « Points Accueil Plus » dans les boutiques et les restaurants, possibilité de rejoindre des clubs sportifs de la région.	Stages spécifiques orientés sur l'interculturel ; des activités extra-pédagogiques très variées permettant d'aller à la rencontre des habitants de la ville et de la région : soirées, sorties et week-ends en village, échanges, participation à des projets.

Pour chacun des centres de langue, et pour chacun des critères proposés, mettez une croix (X) dans la case « convient » ou « ne convient pas ».

	Centre de langue de Saint-Rémy de Provence		Centre de Linguistique de Carnac	
	Convient	Ne convient pas	Convient	Ne convient pas
Cours intensif / Nombre d'étudiants				
Préparation au DALF				
Hébergement				
Spécialités gastronomiques locales				
Rencontres avec des habitants				

■ Exercice 2

15 points

Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Une lueur d'espoir

Sauver les enfants

S'appuyant sur divers traités et textes internationaux, dont la Convention relative aux droits de l'enfant, de nombreuses associations et ONG se mobilisent tous les jours dans le monde pour que diminue le nombre d'enfants enrôlés* dans des groupes armés. C'est le cas de la « Coalition pour interdire l'utilisation d'enfants-soldats », association mondiale créée en 1998 et animée par le HRW (Human Rights Watch). C'est le cas également de nombreuses ONG qui, dans des dizaines de pays, viennent en aide aux enfants-soldats, assurant leur protection et leur garantissant, quand c'est possible, un suivi médical et une scolarisation. C'est le cas surtout du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Pression auprès des États, campagnes de sensibilisation. Grâce aux actions concertées de ces organisations, des milliers d'enfants sont chaque année tirés des griffes* de la violence et de la guerre. En février 2001, l'Unicef a ainsi coordonné la démobilisation de plus de 2500 enfants âgés de 8 à 18 ans qui servaient dans les rangs de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) dans le sud de ce pays, en les acheminant dans des camps de transit. Les responsables de l'Unicef ont assuré que cette action serait poursuivie en 2002 afin de soustraire tous les enfants-soldats du SPLA (environ 10 000) à l'enfer des conflits.

Entre mai et novembre 2001, une campagne analogue* menée au Sierra Leone, a permis de libérer quelque 2900 enfants. De la même façon, le gouvernement de la République du Congo (RDC) s'est engagé, en mai 2002, à démobiliser des milliers d'enfants servant dans son armée. En juillet 2001, des équipes issues de diverses associations ont donc pu organiser des tournées dans les casernes de ce pays pour répertorier le nombre des enfants-soldats et préparer leur réintégration dans la société.

Textes et traités

Jusqu'ici, les traités internationaux sur les droits des enfants stipulaient qu'un mineur de moins de 15 ans ne pouvait être enrôlé dans un groupe armé étatique. Certains pays occidentaux mobilisent toujours dans leurs armées, et en toute légalité, des jeunes volontaires de moins de 18 ans. Certains d'entre eux sont morts dans des guerres récentes. Mais de nombreuses voix se sont élevées depuis 10 ans pour ramener l'âge minimum de cet enrôlement à 18 ans. En mai 2000, un « Protocole facultatif » à la Convention relative aux droits de l'enfant a été adopté par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce texte invite les États à prendre « toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités » (Art.1). Fin 2001, 87 pays avaient signé ce protocole et 10 l'avaient ratifié*, ratification qui a permis à ce texte d'entrer en vigueur le 12 février 2002 (...).

Dossier écrit par Olivier Piot, Les Clés, n°485, 9/15 mai 2002.

* enrôlé : engagé

* analogue : identique

* tiré des griffes de : arraché à

* ratifié : accepté officiellement

> À lire :

Rapport mondial sur les droits de l'enfant, HRW, 2002.

La situation des enfants dans le monde, Unicef, rapport 2002.

Allah n'est pas obligé, de Kourouma Ahmadou, éditions Le Seuil.

La guerre, enfants admis, collection GRIP, éditions Complexe.

> Sur le Web :

Human Rights Watch :

www.hrw.org

Unicef : www.unicef.asso.fr

> Lexique :

ONG (organisation non gouvernementale) : association privée à but non lucratif, engagée dans des actions de défense de la société civile ou de la nature au niveau national et/ou international.

ONU (organisation des Nations unies) : créée en 1945, elle compte 189 États membres. Son but est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de coopérer au développement économique et social de tous les peuples et de veiller au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Démobilisation : action de rendre à la vie civile (des troupes mobilisées).

**DOCUMENT DU CANDIDAT
ÉPREUVES COLLECTIVES**

1. Ce document a pour but de : 1 point
- dénoncer les horreurs de la guerre.
 - informer sur les actions pour les droits de l'enfant.
 - faire signer un texte pour les droits de l'enfant.

2. Citez : 6 points
- a) le nom d'une structure qui lutte pour la disparition des enfants soldats.

b) trois formes de soutien proposées aux enfants soldats par les ONG.

- _____
- _____
- _____

c) deux moyens d'action utilisés par les associations auprès des pays et des gouvernements.

- _____
- _____

3. Cochez la bonne réponse : 3 points

- La mission de juillet 2001 au Congo avait pour objectif :
 - d'identifier et compter les enfants soldats.
 - d'organiser le retour des enfants soldats à la vie civile.
 - les deux.
- Dans certains pays occidentaux, l'enrôlement des moins de 18 ans est :
 - possible.
 - obligatoire.
 - interdit.
- Le « Protocole facultatif » propose :
 - d'interdire l'enrôlement avant 18 ans.
 - d'interdire la participation aux combats avant 18 ans.
 - les deux.

4. Écrivez l'information demandée : 2 points

a) Combien d'enfants sont membres du SPLA ? _____

b) Quel livre A. Kourouma a-t-il écrit sur le sujet ? _____

5. Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en cochant la case correspondante et citez les passages du texte qui justifient votre choix. 3 points

- Par la coopération, les ONG obtiennent des résultats positifs. Vrai Faux

Justification : _____

- La majorité des pays membres de l'ONU ont signé le protocole facultatif. Vrai Faux

Justification : _____



Partie 3

PRODUCTION ÉCRITE

25 points



■ Essai

À votre avis, quels ont été le ou les changements les plus importants des vingt dernières années dans votre pays ? Quels sont ceux qui ont été positifs ou ceux qui ont été négatifs selon vous ?
Vous écrierez un texte construit et cohérent sur ce sujet (160 à 180 mots).
